



## **Avis sur la création d'un Office municipal de la mémoire**

Après avoir auditionné des représentants des Anciens Combattants, une institutrice en charge du CM1, Monsieur le Maire, des jeunes Eybinois, et après en avoir débattu, le Conseil considère qu'il est pertinent de créer, sous l'égide du Conseil municipal, un Office Municipal de la Mémoire afin de promouvoir toute action permettant de faire partager à la population et d'officialiser des faits marquants, soit nationaux, soit locaux au service de la paix et du mieux-être des hommes.

Sa légitimité pourrait être confortée par le parrainage d'une ou plusieurs personnalités, comme Pierre Fugain ou Simone Lagrange.

**Dénomination** : Office Municipal de la Mémoire

### **Missions** :

Il est force de propositions auprès du Conseil municipal dans les domaines suivants :

- Calendrier et organisation des commémorations,
- Conservation des souvenirs, transmission de la mémoire, notamment locale, après avoir défini ce qui ne doit pas être oublié et en prenant en compte la portée historique et symbolique de l'événement.

### **Nature juridique de la structure dirigeante** :

- Soit Comité de Direction sous la présidence du maire ou l'un de ses représentants,
- Soit Conseil d'administration (Loi 1901) avec un Président désigné par le Conseil (ce ne peut pas être un élu)

### **Composition** :

x membres désignés pour la durée d'une mandature par le Conseil municipal :

- les Anciens Combattants ou leurs descendants,
- l'Office National des anciens combattants,
- des enseignants de l'élémentaire et du secondaire,
- le CLC au titre des jeunes eybinois,
- le 4C ou les Conseils de quartiers au titre des habitants d'Eybens,
- la ville (élus et techniciens municipaux),
- toute personne intéressée par les missions de l'Office.

### **Fonctionnement** :

Un règlement intérieur adopté par l'Office à sa constitution précisera les modalités de fonctionnement.

Il est souhaitable que l'Office travaille en relation avec les différents organismes institutionnels et présente un rapport annuel au Conseil municipal.

### **Les actions** :

- Cérémonies : proposition de calendrier, d'organisation. Promotion du travail d'information à l'égard de **tous les publics** : dans les journaux, notamment le Journal d'Eybens, dans le site web de la ville,
- Recueil et mise en valeur des témoignages,
- Partenariat avec les équipements municipaux, principalement la médiathèque et l'Odysée mais aussi le CLC, l'Iliade, les Coulmes : éditions ou présentations de livres, expositions (lettres, photos), projections de films, spectacles,
- Intervention dans les écoles,
- Partenariat avec les enseignants pour leurs projets pédagogiques (notamment en ce qui concerne le décryptage des symboles),
- Participation des enfants des écoles et des habitants aux manifestations,
- Propositions de visites de sites, de musées, de mémoriaux,
- Propositions de noms pour des rues ou les équipements publics,
- Organisation de journées ou de semaines de la mémoire.

### **Calendrier des commémorations :**

Aujourd'hui :

- **19 mars - Fin de la guerre d'Algérie** : 1 année sur Eybens, 1 année sur Poisat, 1 année sur Bresson, pot à la Maison des Associations.
- **27 avril - Souvenir des déportés** : Drapeaux, discours, gerbe.
- **8 mai - Fin de la guerre 1939-1945** : Drapeaux, discours, gerbes, médailles, Harmonie d'Eybens, pot à la salle des fêtes.
- **8 juin - Célébration journée nationale d'honneur aux morts pour la France en Indochine** : Drapeaux.
- **14 juillet - Fête Nationale** : drapeaux, feu d'artifice et pique nique le 13 juillet.
- **11 novembre - Fin de la guerre 1914-1918** : Drapeaux, discours, gerbes, médailles, Harmonie d'Eybens, pot à la salle des fêtes.

L'Office Municipal de la Mémoire pourra proposer d'autres commémorations si cela lui paraît nécessaire.